

Préface

Disons-le d'emblée : l'ouvrage de Frédéric Gloriant impressionne par l'ampleur de la documentation archivistique, par la rigueur de l'analyse historique et par la solidité de la démarche méthodologique et historiographique. Il s'ajoute à une littérature internationale déjà considérable sur les enjeux abordés – essentiellement anglophone – et dans laquelle il n'était pas facile de se faire une place. C'est pourtant chose faite, et ce n'est donc pas forcer le trait que d'affirmer ici que le livre de Frédéric Gloriant s'impose désormais comme un ouvrage de référence sur le sujet et, plus largement, dans le domaine, témoignant de l'implication croissante de la jeune génération des historiens français dans une historiographie de plus en plus internationalisée. Qu'il soit donc permis, au passage, de souhaiter une prochaine publication en anglais d'un ouvrage qui, dès lors, sera d'autant plus marquant et deviendra un *must read*.

Le sujet traité est de première importance pour l'histoire des relations internationales après 1945, pour au moins trois raisons. La première tient à la prééminence, au tournant des années 1950 et 1960, des enjeux euro-atlantiques. Sur le plan Est-Ouest, la période marque un tournant majeur. Avec, au premier plan, les crises de Berlin et de Cuba, la guerre froide change profondément de nature : sur fond d'émergence de l'« équilibre de la terreur », la structure du conflit Est-Ouest se trouve durablement fixée tandis que, dialectiquement, sont posées les conditions de son dépassement. Sur le plan Ouest-Ouest, l'Alliance atlantique est mise à l'épreuve d'une double manière : par la remise en cause virtuelle de la garantie de sécurité américaine qu'entraîne, au moins à terme, l'émergence de l'« équilibre de la terreur » ; et par une première prise de conscience des limites de la puissance des États-Unis et, du même coup, de la nécessaire évolution de la relation transatlantique. Une évolution accélérée par l'émergence de l'Europe des Six sur fond de création du Marché commun et de relance de la réflexion sur l'Europe politique (plans Fouchet, traité de l'Élysée) tandis que, en retour, la dynamique européenne est alimentée par le changement du contexte Est-Ouest et Ouest-Ouest. D'où la question de l'« articulation » euro-atlantique, autrement dit de la nature de l'Alliance (unipolaire ou bipolaire?) et de celle de l'Europe en gestation (autonome ou dépendante, autrement dit européenne ou atlantique?).

La seconde raison tient à la centralité de la relation franco-britannique dans ces enjeux. La Grande-Bretagne et la France sont en effet les chefs de file des deux « obédiences » atlantique et européenne. C'est bien entre les lendemains de la crise de Suez en 1956-1957 et le double « non » de De Gaulle aux « Anglo-Saxons » en janvier 1963 (non à la Grande-Bretagne du point de vue européen, non aux États-Unis du point de vue nucléaire) que le « schisme » se produit sur fond de trajectoires inversées pour chacun des deux pays : d'un côté, le déclin économique et impérial britannique, qui conduit au choix de renouveler la « relation spéciale » pour tenter de l'atténuer ; de l'autre, le redressement français qui, avec l'accélération de la construction européenne en arrière-plan, se traduit par la quête d'un *leadership* – et, très vite, d'un *co-leadership* européen avec l'Allemagne – sur la base de l'autonomie à l'égard des États-Unis. Or l'historiographie a, jusqu'ici, sous-estimé l'importance de la relation franco-britannique par contraste avec la relation anglo-américaine, avec la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté ou même avec la relation germano-britannique, pourtant guère décisive.

La troisième raison concerne la politique gaullienne. Qu'il suffise de dire ici combien l'étude de la politique extérieure du général de Gaulle – ne serait-ce, justement, que par comparaison avec la politique britannique – demeure, au regard de l'importance des enjeux, relativement peu fréquentée des historiens, et ce malgré la somme de Maurice Vaïsse consacrée à *La Grandeur* et les ouvrages plus spécialisés qui lui ont été consacrés sur certains aspects. Des ouvrages qui ont assez bien balisé les relations franco-allemandes, franco-soviétiques ou encore franco-américaines ainsi que les aspects relevant de la construction européenne ou des relations Est-Ouest mais qui n'ont guère, jusqu'ici, exploré les relations franco-britanniques.

Les archives mobilisées par Frédéric Gloriant sont d'une grande exhaustivité. Outre les fonds français (Archives nationales, Archives diplomatiques), l'auteur s'est rendu à Londres (National Archives), à Berlin (archives de l'*Auswärtiges Amt*) et à Boston (Bibliothèque présidentielle John Kennedy). Au-delà, c'est la profondeur de l'analyse historique qu'il faut souligner. L'auteur réussit en effet à concilier deux exigences à certains égards contradictoires : d'une part, faire parler autant qu'il est possible les sources en analysant et en croisant les documents de manière critique – y compris au terme d'une réflexion comparative sur la nature des documents français et britanniques, dans laquelle il décèle la différence fondamentale de « méthodologie » diplomatique qui sépare les deux pays ; et, d'autre part, éviter l'extrapolation excessive et plus encore le déterminisme rétrospectif, se plaçant sous la tutelle épistémologique de Paul Ricœur et de sa belle métaphore des « flèches du futur » qui « n'ont pas été tirées ».

Les apports de l'ouvrage sont considérables. Les premiers portent sur la politique britannique à l'ère Macmillan. Au prisme des relations avec la

France, celle-ci apparaît tout d'abord comme le résultat d'une combinaison de lucidité sur le déclin relatif de la Grande-Bretagne et de surestimation de sa capacité d'influence : lucidité, car c'est la prise de conscience post-Suez de la marge de manœuvre diminuée de la Grande-Bretagne qui conduit Londres à faire le choix de la relance de la *special relationship* (menée brillamment dans les mois qui suivent la crise, depuis le sommet des Bermudes jusqu'à celui de Washington) et du recentrage européen (projet de zone de libre-échange, puis candidature à la Communauté européenne) ; mais cette lucidité n'est pas exclusive d'une surestimation de la capacité d'influence britannique, en particulier par rapport à la France de De Gaulle : le Premier ministre britannique tarde à mesurer la réalité du rétablissement français dans cette période, ne fût-ce qu'en termes économiques.

Il en résulte un tableau contrasté de la politique britannique dans ces années : certes, le rapprochement anglo-américain apparaît comme un réel succès, par contraste avec ce que les Français en perçoivent à l'époque (la rencontre de Nassau étant l'illustration de la grande capacité tactique de Macmillan) ; mais la relance de la *special relationship* a un prix élevé dans les relations avec l'Europe continentale et avec la France en particulier, puisqu'elle conduit à minimiser la marge de manœuvre de la Grande-Bretagne : en témoigne le serpent de mer de la coopération nucléaire avec la France, que rend impossible la dépendance britannique à l'égard des États-Unis dans ce domaine, ou encore la question européenne, tant la *special relationship* nuit à l'« européanité » britannique aux yeux de De Gaulle. L'illusion de la Grande-Bretagne de Macmillan est de pouvoir être à la fois le « *junior partner* » des États-Unis et un membre à part entière de l'ensemble continental, autrement dit d'être à la fois atlantique et européenne – une illusion qui s'installe pour longtemps. Ainsi persiste-t-il à croire qu'il pourra lever les préventions gaulliennes à l'égard de l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'ensemble économique européen au moyen d'un « grand marchandage » stratégique et en particulier nucléaire avec la France dont de Gaulle n'a en réalité pas le souhait et dont Macmillan n'a pas les moyens. On est du reste frappé par l'aveuglement de ce dernier tant en ce qui concerne les objectifs gaulliens – constamment ramenés, par projection de sa propre démarche, à une tactique cynique, comme l'illustre sa profonde incompréhension de la signification du rapprochement franco-allemand – qu'en ce qui concerne les moyens britanniques d'influencer ces objectifs. Il en résulte une irrépressible impression de louvoiement, même si l'auteur montre également que la politique britannique ne peut se réduire à la politique d'abandon que lui prête de Gaulle – Macmillan, en particulier, ne saurait être qualifié de simple « atlantiste » – car elle est en fait traversée de courants divers qui vont d'un certain « gaullisme » (Gladwyn Jebb, Peter Thorneycroft) à un atlantisme de pur et simple alignement (les mandarins du Foreign Office), courants dont Macmillan est l'arbitre.

Les apports de l'ouvrage concernent en second lieu la politique gaullienne, sur laquelle, grâce à l'angle franco-britannique, l'auteur apporte également du nouveau. Sur l'attitude de De Gaulle face au problème britannique tout d'abord : l'auteur montre que, contrairement à ce que maintient l'historiographie dominante, celui-ci n'avait pas arrêté *a priori* sa politique à l'égard de la Grande-Bretagne au moment de son retour au pouvoir – même s'il n'a rien oublié de son expérience du temps de guerre et de l'immédiat après-guerre. Que ce soit à propos de la ZLE ou de la CEE, de Gaulle n'est que progressivement arrivé à la conclusion de la « non-européanité » de la Grande-Bretagne. Il y parvient néanmoins au terme des « tests » qu'il pratique au gré de ses rencontres avec Macmillan pour se faire son idée de la direction de la politique britannique – des tests qui se révéleront tous négatifs jusque et y compris l'ultime rencontre de Rambouillet en décembre 1962, peu avant Nassau. Car de Gaulle ne dissocie pas les registres économique et stratégique et il conçoit la relation anglo-européenne comme un tout, ce qui, justement, rend illusoire toute idée de « marchandage » entre ces mêmes registres. Le « non » du 14 janvier 1963 s'inscrit bien dans le constat – déjà largement fait à Bruxelles lors de la négociation – de l'impossibilité d'une adhésion britannique qui respecterait l'acquis communautaire, du moins « les choses étant ce qu'elles sont », pour reprendre une expression chère au Général, qui n'exclura jamais la possibilité que la Grande-Bretagne évolue dans un sens plus européen. En juxtaposant lui-même les aspects économiques et stratégiques – puisqu'il rejette dans un même mouvement la candidature britannique et les accords de Nassau lors de sa célèbre conférence de presse – de Gaulle en arrive ce jour-là à « verbaliser » ce qui est bien devenu un « schisme » entre « gaullisme » et « atlantisme ».

Ce faisant, Frédéric Gloriant apporte aussi du nouveau sur la « grande politique » gaullienne au-delà du seul cas britannique : ainsi sur le mémorandum de septembre 1958 sur l'OTAN, dont il confirme qu'il n'était pas un simple prétexte pour un désengagement futur, mais bien le reflet d'une conviction profonde quant à la nécessité d'un renforcement de la cohésion occidentale au sommet – et cela même si de Gaulle s'était d'emblée montré sceptique sur ses chances d'aboutir, ne serait-ce que du fait de l'existence même de la relation spéciale et de la volonté britannique d'en défendre bec et ongles l'exclusivité; ainsi également de l'entente franco-allemande qui s'amorce à partir de l'été 1960 et s'affirme à travers les plans Fouchet en 1961-1962 avant d'aboutir au traité de l'Élysée le 22 janvier 1963, une entente dont il met en évidence le caractère fondamental aux yeux de De Gaulle, loin de l'interprétation essentiellement tactique qu'en fait alors Macmillan, incapable d'y voir autre chose qu'un jeu du chat et de la souris stratégique de De Gaulle avec les « Anglo-Saxons ». Quant à la dimension Est-Ouest, la crise de Berlin et celle de Cuba – minutieusement étudiées à

travers la relation franco-britannique – montrent combien la politique du Général s’inscrit dans une vision claire de la guerre froide et de son nécessaire dépassement. Une vision qui détermine sa conception de « l’articulation euro-atlantique » et donne toute sa cohérence à sa politique dans ses diverses dimensions (nationale, européenne, atlantique) et dans ses phases successives (y compris celle qui culminera en 1966 avec le retrait de l’organisation intégrée de l’OTAN). Avec, au cœur de l’approche gaullienne, la question allemande et la nécessité de démontrer aux Allemands que la division du pays n’est pas définitive afin d’assurer la pérennité de l’ancrage européen et occidental de la RFA.

Restent enfin les apports concernant la relation franco-britannique. L’ouvrage de Frédéric Gloriant met bien en évidence le paradoxe fondamental que constitue l’écart entre, d’un côté, les similitudes historiques et géopolitiques entre les deux pays et le parallélisme fondamental de leurs intérêts en tant que puissances et, de l’autre, ce qu’il nomme justement le caractère « dysfonctionnel » de cette relation. L’auteur montre bien que celle-ci tourne en réalité à vide, l’essentiel des sujets d’intérêt commun se jouant ailleurs (dans les relations franco-allemande ou franco- ou anglo-américaine), ce qui conduit en définitive à un dialogue de sourds ou à un théâtre d’ombres. D’où une réalité durable de la relation bilatérale, y compris sans doute jusqu’à aujourd’hui : même lorsque celle-ci est sereine, voire positive, elle n’est que très rarement constructive, autrement dit elle n’a pas de capacité d’entraînement, par contraste avec la relation franco-allemande et – dans une certaine mesure – la relation anglo-américaine : qu’on en juge par la problématique actuelle de la défense européenne, dont les deux pays sont les principaux acteurs sans parvenir à – ni peut-être réellement souhaiter – la construire, une réalité à laquelle le Brexit au fond ne change pas grand-chose.

En ce sens, la problématique franco-britannique s’inscrit bien dans une structure des relations internationales du monde occidental dans la période de guerre froide et au-delà, une structure que l’ouvrage de Frédéric Gloriant contribue à éclairer en analysant ce qui en a trop longtemps été un chaînon manquant. Pour ce faire, il s’interroge sur les fondamentaux historico-culturels du « dysfonctionnement » franco-britannique ; allant au-delà des analyses classiques des différences-ressemblances et des concurrences séculaires entre les deux pays, il convoque des facteurs moins souvent étudiés, tels que les différences de rapport à la souveraineté et à l’indépendance qu’entretiennent historiquement les deux États (face au « Continent » pour la Grande-Bretagne, face aux « Empires » pour la France) et les « méthodologies » diplomatiques difficilement conciliables qui en résultent, y compris, on l’a dit, dans le rapport au document diplomatique. C’est dire l’épaisseur du travail de Frédéric Gloriant, qui, par cette réflexion fondamentale sur la nature même de l’objet, va bien au-delà d’une

histoire diplomatique trop souvent de surface, donnant ainsi tout son sens à la notion de « forces profondes » naguère posée par Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle. C'est dire toute son actualité soixante ans après les faits étudiés, alors que la France et la Grande-Bretagne, du Brexit à la guerre en Ukraine, en passant par la querelle autour de l'accord AUKUS, restent des protagonistes majeurs de la sécurité européenne et occidentale et cherchent toujours comment leur relation bilatérale pourrait y contribuer le plus efficacement.

Frédéric Bozo

Professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne nouvelle